

# Nos élus sont-ils prêts à réduire leur salaire?

Les bourgmestres de l'arrondissement sont assez frileux...

À Engis, le bourgmestre et les échevins vont mettre la main au portefeuille, pour renflouer les caisses de l'entité. Ils ont décidé d'augmenter l'IPP pour les habitants, et de reverser 10 % de leur salaire à la commune. " Ce geste devrait générer une nouvelle recette communale de quelque 13.000 euros ", a expliqué le bourgmestre d'Engis, Serge Manzato. " C'est sans doute une goutte d'eau dans un budget global de quelque 8 millions d'€, mais nous

estimons devoir chacun faire un effort financier, dès le moment où nous sollicitons nos concitoyens en ce sens ". D'autres bourgmestres de l'arrondissement de Huy-Waremme seraient-ils prêts à faire de même, et à se serrer la ceinture pour le bien-être financier de leur commune? Nous leur avons posé la question... Et les avis sont relativement contrastés: populisme ou solidarité avec les citoyens, chacun a son point de vue.

## Jamar: " Je ne suis pas contre le principe "

■ Pour le bourgmestre de Hannut, Hervé Jamar, la solution du collège communal d'Engis semble assez logique. Mais il ne l'envisage dans sa commune. " Il faut tenir compte des réalités de chacun pour prendre une telle décision. Certains mandataires n'ont que ce traitement et je pense qu'une réduction de 10 % leur serait un gros effort. Nous n'y avons jamais pensé à Hannut mais nous avons bouclé le budget cette année sans avoir besoin de ça ". Pourtant, il admet qu'en cas de problèmes financiers dans sa commune, il serait prêt à

envisager cette solution: " Je ne dis pas que je le ferais mais j'y réfléchirais. Mais ça pose aussi un problème humain. Les échevins touchent un salaire pour un travail et il le mérite ". À Hannut, il a trouvé une autre solution pour réduire le budget: " Nous avons fait le choix il y a des années de ne s'octroyer aucuns frais indirects, c'est-à-dire que ni nos déplacements, ni nos frais de représentation ou de téléphone ne sont pris en charge. C'est déjà très différent de nombreuses autres communes. " © N.B.



Le bourgmestre de Hannut ne reçoit pas de frais de déplacement